

RAPPORT ANNUEL DE LA FCB POUR L'EXERCICE 2019-2020

Rapport de nos réalisations annuelles et de la commémoration du troisième anniversaire de la FCB en date du 08 Mars 2020.

CONTENU

1. Mots du PDG de la Fondation.
2. Commémoration du troisième anniversaire de la FCB.
3. Mots des Bénéficiaires et des Organisations Partenaires.
4. Dépenses pour les activités de Commémoration du 08 Mars 2020.
5. Paiement de Frais scolaires pour l'exercice 2019-2020.
6. Paiement des frais de Patente et de Matricule Fiscale de la FCB.
7. Paiement des frais d'hébergement du Site Internet de la FCB pour l'exercice 2019-2020.
8. Annexe

MOT DU PDG DE LA FCB : Éloge VILFRANC

« JE NE CHANGERAIS MES ENFANTS POUR RIEN AU MONDE MAIS JE CHANGERAIS BIEN LE MONDE POUR MES ENFANTS. »

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous ce matin, à l'occasion des activités marquant le troisième anniversaire de la FCB.

Voilà trois (3) ans que vous soutenez l'action de la Fondation, trois (3) ans que vous êtes à nos côtés, pour nous aider à concrétiser nos actions philanthropiques au bénéfice des vulnérables Familles Monoparentales.

Et je mesure à cet instant tout le chemin parcouru afin d'en arriver là, en promenant mon regard dans la salle, je suis heureux d'apercevoir des bénéficiaires de nos programmes, des Chefs des Organisations Partenaires, des proches, mais aussi toutes ces personnalités au grand cœur qui nous ont rejoints.

Certains d'entre vous sont à nos côtés depuis les premières heures, lorsqu'en 2017, nous avons jeté à Hinche, la première pierre pour l'implantation de cette noble Institution sans but lucratif. Et depuis, vous n'avez eu de cesse d'apporter votre support inconditionnel à la cause des vulnérables Familles Monoparentales.

C'est pour contribuer à « faire arriver » le Département du Centre meilleur pour des Familles Monoparentales qui en ont grandement besoin que j'ai pris la décision de fonder la FCB.

D'autres en plus, en tant qu'enfant monoparental, je suis détenteur d'un Diplôme de Master Exécutif en Politiques et Pratiques du Développement à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement de Genève, d'un Diplôme de Licence en Sciences économiques à Port-au-Prince (INUKA) et pas mal de formations certifiées soit à Turin (Italie) soit en Haïti. C'est tout cela qui justifie l'idée de création de la Fondation Clarina Bastia qui porte le Nom de ma feuë mère. Pourtant, cette dernière ne savait ni lire ni écrire.

Moi, Fondateur, suis investi au quotidien dans la vie de la Fondation. Chaque programme est l'objet d'une étude approfondie de notre équipe. Cet espace de vie que j'ai créé est devenu aujourd'hui un élément fondamental. C'est aussi une immense source de joie.

La contribution de l'ensemble du personnel et des partenaires de la FCB a été au cœur de toutes les réalisations présentées dans ce rapport et dans les rapports précédents.

Je souhaite souligner le travail colossal réalisé par tout un chacun. Leur participation quotidienne est un exemple de détermination et de dévouement auprès de nos bénéficiaires en l'occurrence les Familles Monoparentales.

Un merci sincère à nos partenaires ainsi que les Organisations Partenaires avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés.

J'exprime également toute ma reconnaissance aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation pour leur constant dévouement et leur grande collaboration. Je les remercie du fond du cœur.

Une nouvelle fois, nous pouvons également compter sur la participation des bénévoles. Leur collaboration est précieuse et chacun de leurs gestes contribue grandement à la qualité de vie de nos bénéficiaires.

En terminant, à vous tous, partenaires, bénévoles, qui offrez le meilleur de vous-mêmes, vous êtes essentiels à la bonne marche et à l'image de la FCB. Vous avez démontré une grande solidarité afin de maintenir la qualité des services en cette période d'activités 2019-2020.

D'ailleurs, les services de la Fondation font une grande différence quand on traverse une situation difficile à vivre (par exemple celle des Familles Monoparentales), autant pour la mère monoparentale que pour ses enfants.

Tous ensemble, Mesdames et Messieurs, nous n'aurons pas uniquement réalisé des projets à caractère social et économique, mais nous avons aussi redonné l'espoir à de nombreuses Familles Monoparentales, et rendu le sourire à pas mal d'enfants monoparentaux. Je souhaiterais à cette occasion, vous remercier un million de fois.

Par la même occasion, j'encourage toutes les personnes et organismes philanthropiques qui désirent soutenir la Fondation à jeter un coup d'œil sur notre Site Internet : www.fondationfcb.org pour de plus amples informations.

NOS REALISATIONS ET NOUVELLES PERSPECTIVES

La FCB a accentué ses actions en faveur de l'accompagnement aux Familles Monoparentales dans la multiplication de leurs propres activités génératrices de revenus. Malgré l'impulsion donnée au PMCFM, cela n'a pas diminué l'engagement de la FCB à s'impliquer davantage dans les activités humanitaires à travers ses programmes de santé et d'éducation. Ces activités continuent à être des domaines clé de l'action de la Fondation.

Nous sommes un acteur de développement. Cette année encore, nous avons pour objectif non seulement d'accroître nos activités sur le terrain, mais également de renforcer nos dispositifs de mesure d'impact et surtout développer de nouvelles synergies, notamment à travers les partenariats. Nous comptons redoubler d'efforts pour le renforcement de nos programmes notamment le PEEM et le PSFMPD.

La FCB ne compte pas pour ainsi dire faire cavalier seule et ne le souhaite pas. Il est vital pour elle d'accroître son partenariat avec d'autres organismes œuvrant dans le Développement communautaire.

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcb@fondationfcb.org

Web : www.fondationfcb.org

Les efforts de développement en partenariat ou communautaire offrent les meilleures chances de succès et ont l'impact le plus marqué sur la vie des populations ciblées. C'est en travaillant main dans la main que nous exercerons l'impact le plus fort partout dans le monde.

LANCEMENT DU PMCCV

D'autre part, selon les Chefs des Organisations Partenaires, il y a une demande croissante concernant le Programme de Microcrédit Commercial pour Couples Vulnérables (PMCCV) proposé par la FCB le 08 Mars 2018. Pour ce faire, nous nous donnons comme objectif d'accompagner mille (1000) Couples vulnérables durant les cinq (5) prochaines années à raison de deux cents (200) Couples Vulnérables par année. Pour y arriver, nous aurons à discuter avec nos Bailleurs de fonds éventuels pour le financement du PMCCV.

JUSTIFICATION DU PMCCV

Depuis près de trois (3) décennies, la population haïtienne vit dans une privation permanente de capacités, se trouvant dans l'impossibilité de se nourrir, de vivre en bonne santé, d'atteindre l'âge adulte, de vivre longtemps, de s'instruire, de se former, de s'exprimer, de participer aux décisions. Dans le Département du Centre, selon les dires des chefs des Organisations partenaires de la FCB qui œuvrent dans les activités de développement communautaire, plus de 95% des couples faisant partie de ces structures locales sont durement touchés par la pauvreté.

Ces Couples vulnérables sont relativement ou totalement incapables de protéger leurs propres intérêts. Leur vulnérabilité se manifeste par une situation d'insécurité liée à l'absence de disponibilité et d'accessibilité aux biens et aux services nécessaires pour leur permettre d'avoir un niveau de vie suffisant, mais également par une situation d'exposition aux chocs et aux risques. Ces personnes manquent de moyens pour affronter des situations de crise sans subir des pertes considérables.

Plein de témoignages vont dans le sens de la thèse faisant croire que la société haïtienne est caractérisée par la faiblesse des individus à faire face à des situations difficiles ou inattendues.

Nombreuses expériences démontrent que le microcrédit est une arme efficace contre la faim et la misère. Un prêt d'un montant modeste, à des conditions abordables et un taux d'intérêt socialement juste et relativement faible par rapport au crédit bancaire ou aux usuriers, fera une grande différence à plusieurs égards dans la vie de ces Couples vulnérables.

Dans cette perspective, la FCB vise à travers le PMCCV de mettre en lumière le microcrédit et de prouver qu'il s'agit d'un instrument important pour le développement économique et social et à faire la promotion de la micro finance à travers nos communautés.

Ces initiatives ou innovations enclenchées au bénéfice des **Couples Vulnérables** faisant partie des Organisations Partenaires, traduisent la volonté de la FCB de redonner espoir aux populations démunies vivant dans la précarité extrême à travers les treize (13) communes du Département du Centre.

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcb@fondationfcb.org

Web : www.fondationfcb.org

Avec ce programme, la FCB vise plutôt à accompagner les Couples Vulnérables à devenir des agents économiques créatifs, dynamiques et de plus en plus autonomes. Nous sommes conscients de l'effort à déployer pour y parvenir et ce qui justifie cette démarche d'accompagnement durable, comme proposée par la Fondation.

COMMEMORATION DU TROISIEME ANNIVERSAIRE DE LA FCB

Le 08 Mars 2020 rappelle le troisième anniversaire de la FCB. En vue de commémorer cette date, le Conseil d'Administration de la FCB a proposé une journée de réflexion axée sur la « **Lutte contre les Violences faites aux Femmes ou Plaidoyer pour leur Droit** » en Haïti mais surtout avec la participation de quatre-vingt-quinze (95) Bénéficiaires du PMCFM y compris les trois Chefs des Organisations Partenaires et autres invités (es).

La FCB s'est fixée un autre objectif centré sur la : Lutte contre les violences faites aux familles monoparentales. En 2017, 12% des femmes disaient avoir été victimes des violences sexuelles au cours de leur vie. (UNPFA-Haïti). Les femmes haïtiennes sont entre autre victimes de quatre formes de violence : Physique, morale, sociale et politique. Pour ce faire, la FCB a identifié les comportements pouvant aider à contrecarrer la violence faite aux vulnérables mères monoparentales.

- Ne pas accepter la violence et dénoncer les bourreaux
- Ne pas justifier la violence par les problèmes quotidiens.

La FCB, de par sa vision et de ses objectifs, veut que toute mère monoparentale ne soit pas privée de sa dignité, de ses espoirs et de ses rêves sous aucun prétexte mais puisse bénéficier d'une attention soutenue de la part des entités concernées. Cela pourrait permettre d'avoir un impact considérable sur leur vie et leurs enfants.

PLAN D'EXECUTION DE PLAIDOYER

Un plaidoyer efficace dépend de la capacité à persuader les concernés à engager des actions d'où l'importance d'une stratégie de communication dans le plaidoyer.

ACTEURS	OBJECTIF	STRATEGIES	MESURES DU SUCCES
Prestataires de services /Justice	Faire prendre conscience et changer de comportement	Campagnes médiatiques –Avantages sociaux pour les familles	Mesurer les connaissances et les compétences acquises, Focus groupes
ONG-Institutions de Recherche-Universités /Eglises	Changer les politiques, programmes et allocations de ressources.	Focaliser sur les décideurs/Face-à-face, Débats, et Rassemblements publics	Interviews des acteurs clés/Enquêtes/Sondages d'opinions.
Membres de communauté et organisations	Capacités des familles monoparentales à prioriser ou exiger les	Porte-à-porte/Réunions de village	Qualité de la participation-Résultats

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcb@fondationfcb.org

Web : www.fondationfcb.org

	besoins de base		
Institutions de services et Compagnies sanitaires	Améliorer l'image ou les services des institutions	Communiqués- conférences de presse- banderoles-affiches	Perception de la population ciblée (Familles Monoparentales).

METHODES DE PLAIDOYER AU NIVEAU DE LA FCB

	Plaidoyer pour les familles touchées	Plaidoyer avec les familles touchées	Plaidoyer par les familles touchées
Travaux de Plaidoyer	Employés de la FCB- ONG-Eglises	Employés de la FCB- Groupes communautés - ONG	-Les familles monoparentales
Objectifs	Changement dans les pratiques/Lois	Renforcer les capacités des familles touchées	Sensibilisation aux possibilités et capacités pour réaliser un plaidoyer
Caractéristiques	Problèmes identifiés par la FCB	Problèmes identifiés par les familles -Partage des actions et autres	-Problèmes identifiés par les familles -Réception d'apports extérieurs
Avantages	Bon accès à des informations	Meilleur savoir-faire et capacité de plaidoyer	-Donner un certain pouvoir aux familles
Inconvénients	Renforcer la capacité de la FCB à agir	Contrôlé par les entités qui décident	Accès à moins d'informations et de ressources

Le nombre de Bénéficiaires du PMCFM au 08 Mars 2020 est de cent vingt (120). En voici la répartition par zone au niveau du tableau ci-dessous :

LOCALITE	BENEFICIAIRES	PRÊTS EN HTG	PRÊTS EN USD
HINCHE	40	477,500.00	5,013.64
RINCON	10	140,000.00	1,469.97
LOSMAMONDE	12	146,000.00	1,532.96
DOS CANNOT	13	158,000.00	1,658.96
LATOURNE	28	318,000.00	3,338.93
CAMPECHE	11	141,000.00	1,480.47
CERCA-CAVAJAL	6	70,000.00	734.98
TOTAL	120	1, 450,500.00	15,229.94

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcf.org

Web : www.fondationfcf.org

ACTIVITES REALISEES AU SEIN DU PSFMPD POUR LA PERIODE 2019-2020

- Rencontre durant tout le mois de Janvier 2020 dans les communes de Hinche, de Cerca-Cavajal et de Thomonde et Maissade avec les Partenaires de la FCB en l'occurrence les Chefs des Organisations Partenaires et autres (Prêtres, Pasteurs) en vue de les sensibiliser davantage sur le bien-fondé du Programme de Santé pour Familles Monoparentales et Plaidoyer pour leur Droit (PSFMPD) au profit des familles monoparentales.
- Rencontre au cours du mois de Février avec les organisations de femmes qui œuvrent pour les Droits de la femme en général.
- Recrutement d'une Infirmière expérimentée en attendant à titre bénévole au début du mois de Janvier et qui commence déjà à travers des activités sur le terrain à donner des formations de sensibilisation au bénéfice des familles monoparentales.
- Discussion avec notre Médecin, Supporteur de la Fondation au cours du mois de Février 2020 de manière bénévole sur l'implantation d'une Pharmacie communautaire relative au PSFMPD.
- Discussion au début du mois de Mars 2020 avec le Responsable du Centre de Diagnostic et de Médecine Avancée de Hinche (CEDIMAH), concernant le dépistage éventuel de différentes maladies dont pourraient souffrir nos patientes (Mères Monoparentales).
- Planification en cours pour le processus de l'implantation de la Pharmacie Communautaire.
- Discussion en cours à titre bénévole avec un Spécialiste en Droit, supporteur de la FCB dans le cadre de nos activités de Plaidoyer.

LISTE DES ENFANTS FAISANT PARTIE DU PROGRAMME D'EDUCATION POUR ENFANTS MONOPARENTAUX (PEEM) POUR L'EXERCICE 2019-2020

ETABLISSEMENT : INSTITUTION MODERNE DE L'ESPERANCE

NOM	PRENOM	EXERCICE	ECOLAGE	FRAIS	EXERCICE	ECOLAGE	FRAIS
		2018-2019	6000 HTG	0.00 HTG	2019-2020	6000 HTG	1500 HTG
			6000 HTG	0.00 HTG		6000 HTG	1500 HTG
			6000 HTG	0.00 HTG		6000 HTG	1500 HTG
			6000 HTG	0.00 HTG		6000 HTG	1500 HTG
			6000 HTG	0.00 HTG		6000 HTG	1500 HTG
			6000 HTG	0.00 HTG		6000 HTG	1500 HTG
			0.00 HTG	0.00 HTG		6000 HTG	1500 HTG
		Total	36,000.00	0.00 HTG		42,000.00	10,500.00

Disposant de maigres revenus, une mère monoparentale est dans l'obligation d'assurer toutes les dépenses de sa famille, entre autres les soins de santé, la nourriture et les vêtements. En raison de tous ces débours, elle arrive difficilement à payer les frais scolaires de ses enfants.

Le support scolaire qui sera fourni aux enfants monoparentaux par la FCB, s'inscrit également dans le cadre de ses efforts visant à protéger les droits des enfants. Car, la situation de précarité

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcf.org

Web : www.fondationfcf.org

dans laquelle vivent les enfants monoparentaux constitue, sans aucun doute, un frein à leur épanouissement physique et moral ; une violation de leurs droits.

MOTS DES BENEFICIAIRES ET DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

TEMOIGNAGES DE « JEAN FETANE » : MERE DE DEUX ENFANTS DE PERES DIFFERENTS

En tant que mère monoparentale, personnellement avant, j'avais des difficultés financières avant mon intégration au PMCFM en date du 11 Décembre 2018. Mais avec le Microcrédit de la FCB, j'ai pu payer les frais scolaires de mes deux enfants et les donner à manger au moins deux fois par jour ; j'ai pu payer le loyer d'une chambre annuellement ; j'ai pu aussi faire acquisition de deux chèvres, d'un porc et des volailles pour l'élevage et tout cela, grâce aux recettes tirées de mes activités commerciales. Quand les enfants sont malades, c'est moi qui me débrouille toute seule pour les soigner. Moi, je remercie particulièrement le PDG de la FCB pour ce programme. Le changement que je peux aussi attribuer au PMCFM, c'est le recul de la pauvreté féminine au niveau de nous femmes bénéficiaires des Microcrédits.

Après avoir bénéficié des formations en gestion de Microcrédits, cela m'a beaucoup aidé à améliorer mes pratiques du petit commerce. De nombreux et grands changements se sont opérés dans ma vie sociale grâce à la FCB. C'est le même constat dans certaines familles monoparentales bénéficiaires du PMCFM comme moi et qui vivaient dans des conditions difficiles avant.

Selon les Chefs des Organisations Partenaires de la FCB, le PMCFM a démontré jusqu'ici, avec succès qu'il s'agit effectivement d'un modèle efficace pour le renforcement des capacités des Familles Monoparentales dans la gestion de leur petit commerce. Ces familles ont besoin de formation continue parce que l'accès aux activités génératrices de revenus les permet d'améliorer effectivement leurs moyens de subsistance.

DEPENSES POUR LES ACTIVITES COMMEMORATIVES DU 08 MARS 2019

Le 08 Mars 2020, le montant déboursé par le PDG de la FCB en vue de commémorer les activités du troisième anniversaire se chiffre à soixante-sept mille deux cents vingt-cinq Gourdes (67,225.00 HTG) soit sept cents cinq (705.84 USD) dollars américains.

PAIEMENT DES FRAIS D'EBERGEMENT DU SITE INTERNET DE LA FCB POUR L'EXERCICE 2019-2020

L'argent déboursé pour le paiement de l'hébergement du Site Internet et serveur email de la FCB durant l'exercice 2019-2020 s'élève cent soixante-dix dollars américains (170.87 USD).

PAIEMENT DES FRAIS DE PATENTE ET DE MATRICULE FISCALE DE LA FCB

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcf.org

Web : www.fondationfcf.org

Le montant de l'argent déboursé au 17 Février 2020 pour le paiement de Patente et de Matricule fiscale de la FCB totalise vingt-sept mille cinq cents gourdes (27,500.00 HTG).

PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE 2019-2020

Le montant total des frais scolaires pour l'exercice 2019-2020 pour sept (7) enfants monoparentaux s'élève à quarante-deux mille Gourdes (42,000.00 HTG) soit quatre cents quarante dollars américains (440.99 USD) .

FINANCEMENT DU PMCFM POUR LES 120 BENEFICIAIRES

La FCB n'a pas encore reçu de subvention dans le cadre du Financement du PMCFM et autres programmes. Ainsi, un million quatre cents cinquante mille cinq cents (1,450, 500.00 HTG) Gourdes de Prêts soit quinze mille deux cents vingt-neuf (15,229.94 USD) dollars américains qui sont en circulation au 08 Mars 2020, proviennent jusqu'à présent des initiatives privées du PDG de la Fondation.

NOM DE L'ORGANISATION	NOM DU RESPONSABLE	LOCALITÉ
SOVEPEP	ROLAND JASMIN	HINCHE
FOPDC	MARIE CARMELLE PAUL	HINCHE
AJADZL	BERNARD WILNO	LATOURNE

ANNEXE :

SIGNIFICATION DES DIFFERENTS SYGLES

PDG : Président Directeur Général

FCB : Fondation Clarina Bastia

PEEM : Programme d'Éducation pour Enfants Monoparentaux.

PSFMPD : Programme de Santé pour Familles Monoparentales et Plaidoyer pour leur Droit.

PMCCV : Programme de Microcrédit Commercial pour Couples Vulnérables

PMCFM : Programme de Microcrédit Commercial pour Familles Monoparentales.

SOVEPEP : Service Organisationnel de la Vie économique du peuple Plateau central.

FOPDC : Femmes Organisées pour le Développement du Centre.

AJADZL : Association des Jeunes en Action pour le Développement de la Zone Latourne

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Tél: (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcf.org

Web : www.fondationfcf.org

Sherly MONDESIR

Éloge VILFRANC

Coordonnatrice de Projet

PDG de la FCB